

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU
PATRIMOINE

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND ASSETS

SERVICE DES MARCHES

CONTRACTS SERVICE

01269

DECISIONN° _____/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE/SA

**Portant attribution des Lettres Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert
N°006/AONO/MINADER/CIPM/2018.**

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

- Vu la Constitution ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2004 / 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'Exécution et le Contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu La Décision N°00006 du 04 janvier 2018 constatant la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés.;;
Vu. La proposition d'attribution N°000471 du 19 septembre 2018 portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/MINADER/CIPM/2018 du 19 septembre 2018.

-DECIDE-

Article 1^{er}: La Société **AFCOTT- CAM BP : 1089 Douala**, est déclarée adjudicataire des Lettres Commandes, relatives à la fourniture de trois (03) véhicules pick-up au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural en **02 lots**.

Nature de la commande: Fourniture de :

- **Lot 02**: deux (02) véhicules pick-up 4x4 pour le compte du PADMIR
- **Lot 01** : un (01) véhicule pick-up 4x4 pour le compte du PADRT

Montant des Lettres Commandes : lot 1 : quarante-neuf millions sept cent vingt-sept mille deux cent cinquante (49 727 250) et lot 2 : vingt-quatre millions huit cent soixante-trois mille six cent vingt-cinq (24 863 625) de F CFA TTC.

Délai de livraison : Trente (30) jours par lot.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



Yaoundé, le 01 OCT 2018

Henry Eyobe Ayissi